

PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA)

De: BIDAR, Bast (DGOS/PRI/RI2)
Envoyé: mardi 3 juin 2025 17:44
À: PERROT, Catherine (ARS-ARA); ARS-ARA-DOS-PHARMACIE; ARS-BFC-DOS-PHARMACIE; DUPONT, Hélène (ARS-BFC/DOSA); DEYDIER, Odile (ARS-BFC/DOSA); PICHON, Pascal (ARS-BFC/DOSA); ROSSIGNOL, Fabien (ARS-BRETAGNE/DHAP/DAH); MAGNANT, Cécile (ARS-BRETAGNE/DHAP/DAH); 'LORHO, Anne-Marie (ARS-BRETAGNE/DCTP); ZAMPARUTTI, Patrick (ARS-BRETAGNE/DHAP/DAH); ARS-CVL-PHARMACIE-BIOLOGIE; BARDET, Emmanuelle (ARS-CVL/DOS/USSAPB); LACROIX, Laurent (ARS-CVL/DOS/USSAPB); ARS-CORSE-INSPI-REGION-PHARMA; COTE, Franck (ARS-CORSE); DAVESNE, Séverine (ARS-GRANDEST); VALLEE, Louise (ARS-GRANDEST); MORITZ, Thomas (ARS-GRANDEST); SCHMIDT, Jérôme (ARS-REUNION); VAN LOON, Valentine (ARS-GRANDEST); 'PANDOLFO, Maryse (ARS-HDF); BLONDEL, Sylvie (ARS-HDF); GODINOT, Valérie (ARS-IDF); DOMAIN, Eline (ARS-IDF); MANSUY, Patrick (ARS-IDF); SIGNORE, Pascale (ARS-IDF); ARS-IDF-DOSSIER-PUI; AZARD, Julie (ARS-NA/DOS); AMBLARD, Raphaël (ARS-NA/DOS); NATY-DAUFIN, Philippe (ARS-NA/DOS); ARS-NA-PHARMABIO; ARS-NORMANDIE-DOS-DIRECTION; BOUCHERIE, Quentin (ARS-NORMANDIE/DOS/POOS); VIENNE, Monique (ARS-NORMANDIE/DOS/POOS); PI, Sabine (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS); DOUZAL, Hélène (ARS-OC/DOSA/SOINS HOSPITALIERS); JACQ, David (ARS-PDL/DOS/AES); GARDEL, Caroline (ARS-PDL/DT49/PARC); ARS-PDL-DOS-AES; PEILLARD, Laurent (ARS-PACA/DOS/DBIO PHAR); SAINT-MARTIN, Patrick (ARS-GUADELOUPE/DSS); BALLU, Olivier (ARS-MARTINIQUE/MRICEA); Dos-ars-guyane@ars.sante.fr; KLEISOVA, Viktoria (ARS-GUYANE); PERON, Jean-Yves (ARS-REUNION); NORTIER, Aurélien (ARS-CVL/DOS/USSAPB)
Cc: LESQUELEN, Anne (DGOS/PRI/RI2); FABRE, Pierre (DGOS/PRI/RI2); CRETON, Martin (DGS/PP/PP2); EQUIPART, Camille (DGS/PP/PP2); COHN, Emmanuelle (DGS/PP); BIDAR, Bast (DGOS/PRI/RI2); LAGRAVE, Julie (DGOS/PRI/PRI)
Objet: Données Sérialisation Juin 2024 - Sérialisation au sein des PUI
Pièces jointes: Données ARS Mai 2025 Sérialisation PUI .xlsx

Bonjour,

Je vous laisse prendre connaissance des données relatives à la sérialisation (Onglet données sources et notamment la colonne Transaction mai 2025).

Tout d'abord, un grand merci pour les travaux : nous arrivons à un taux de 74,5 % de PUI actives ces 2 derniers mois en métropole et 82,5% des PUI qui ont déjà effectué au moins une transaction depuis la mise en place de l'obligation.

Comme l'année dernière, nous vous demandons **de transmettre un courrier avant le 10 juillet 2025** afin de demander aux établissements identifiés dans ce tableau (onglet : RELANCE) de se mettre en conformité (obligation 9 février 2019) ou nous indiquer qu'ils ne sont pas à prendre en compte dans le dispositif de sérialisation (il s'agit notamment des établissements non connectés) :

- Relancer les PUI non enregistrées afin qu'ils effectuent les démarches auprès de FMVO ;
- Demander aux PUI non connectées d'engager les démarches de connexion ;
- Solliciter les PUI connectées mais n'assurant pas de transaction, d'engager la démarche de désactivation des boîtes.

Aussi, une nouvelle fois, nous signaler les PUI qui ne seraient pas/plus concernées par le dispositif de sérialisation et les modifications dans le tableau qui n'auraient toujours pas été prises en compte.

Le courrier de relance devra indiquer **l'urgence à mettre en place les dispositions au regard des obligations qui figurent dans le CSP** et des instructions DGOS diffusées.

Enfin, nous vous demandons, de nous remonter de façon synthétique les points de difficulté.

Bien à vous,

Bast BIDAR